



RÉSEAU
ÉDUCATION
MÉDIAS

www.reseau-medias.ca

Années d'études :
1^{re} et 2^e années du
secondaire

À propos de l'auteur :
Matthew Johnson,
spécialiste en
éducation aux médias,
Réseau Éducation-
Médias

La vie privée et la vie en ligne : plan de leçon pour les classes secondaires de 1^{er} cycle

Aperçu

Cette leçon vise à conscientiser les élèves aux enjeux relatifs à la protection de la vie privée en ligne, principalement en ce qui a trait à afficher des renseignements personnels sur les sites Web de réseautage social tels que *Facebook*. Les élèves apprendront à évaluer les types de renseignements qu'ils versent à leur profil *Facebook* ainsi que les divers niveaux d'accès. Ils examineront les risques et les conséquences possibles associés à l'affichage de renseignements personnels sur Internet et seront sensibilisés aux méthodes de protection de leur vie privée.

Résultats d'apprentissage

Les élèves :

- apprendront les risques associés à la communication des renseignements personnels
- découvriront les conséquences possibles de l'affichage de photos, de renseignements personnels et de messages
- sauront qui peut voir leur profil *Facebook*
- apprendront à connaître les divers niveaux d'accès
- apprendront à utiliser les mesures de sécurité de *Facebook* afin de contrôler l'accès à leur profil
- créeront un produit média

Préparation et documentation

Consultez ces fiches d'information :

- Protection de la vie privée sur *Facebook* : l'abécédaire des enseignants et des parents
- La protection de la vie privée et les jeunes (http://www.media-awareness.ca/francais/enjeux/vie_privée/vie_privée_jeunes.cfm)
- meschoix (<http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/life/choice.html>)
- monidentité (<http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/life/identity.html>)

Photocopiez ces documents :

- Journal « Ma vie privée »
- Conseils pratiques pour protéger la vie privée en ligne
- QUI PEUT ME VOIR SUR FACEBOOK ?
- Se construire une identité en ligne de façon sécuritaire

Si les élèves n'ont pas accès à un ordinateur dans le cadre de la leçon, veuillez imprimer et photocopier les documents suivants sur le site Web [mavieprivée.meschoix.mavie](http://www.mavieprivée.meschoix.mavie) :

- **mavie** privée au quotidien (<http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/life/privacy.html>)

- Se construire une identité en ligne de façon sécuritaire (http://www.viepriveedesjeunes.ca/images/secure_identity_FR.pdf)

Si vous entreprenez l'activité de prolongement, veuillez imprimer et photocopier le document intitulé *Trousse à outils des élèves : la création d'un essai vidéo*.

Procédure

Qu'est-ce que la protection de la vie privée ?

Commencez par demander aux élèves ce que signifie pour eux le terme *protection de la vie privée*. Qu'est-ce que la protection de la vie privée ? Est-ce une chose souhaitable ? Son sens diffère-t-il dans le vrai monde et dans le monde virtuel ? Où et quand les mondes en ligne et hors ligne intègrent-ils la protection de la vie privée et où et quand ne l'intègrent-ils PAS ? Comment la protection de la vie privée des gens peut-elle être compromise ? (La plupart des élèves associeront probablement la protection de la vie privée à leur vie dans le vrai monde, en faisant référence au fait de ne pas être observés par leurs parents, leurs enseignants, leurs frères et sœurs et leurs pairs.) Demandez aux élèves en quoi la protection de leur vie privée est influencée par quelqu'un :

- qui connaît leur nom et leur âge.
- qui connaît leur numéro de téléphone et leur adresse de résidence.
- qui connaît leur collation ou leur émission de télévision préférée.
- qui jette un coup d'œil dans leur chambre.
- qui surprend une conversation privée.
- qui lit leurs courriels ou leurs messages instantanés.
- qui les suit toute la journée.

Expliquez-leur que même si ces exemples varient en termes d'importance, ils représentent tous une atteinte à la vie privée car quelqu'un – peut-être même un parfait étranger – découvre des renseignements personnels qui les concernent. Une atteinte à la vie privée n'est pas nécessairement grave, mais lorsqu'il s'en produit une, nous devons le savoir pour avoir le choix de renoncer ou non à la protection de notre vie privée.

Si vous avez accès à un ordinateur en classe, demandez aux élèves de lire la présentation en ligne *ma vie privée au quotidien* (<http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/life/privacy.html>). (Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, imprimez-la et distribuez-en des exemplaires.) Demandez aux élèves de lire le document et de réfléchir aux cas d'atteinte à la vie privée qui les préoccuperaient et à ceux dont ils ne se soucieraient pas.

Demandez-leur de nommer des exemples, tirés de leur propre vie, de situations où ils choisissent ou sont tenus de renoncer à la protection de leur vie privée.

Journal « Ma vie privée » et score en matière de protection de la vie privée

Distribuez le *Journal « Ma vie privée »*. Demandez aux élèves d'y inscrire toutes les fois au cours d'une semaine normale où ils croient renoncer en partie à la protection de leur vie privée. Accordez-leur 5 à 10 minutes pour remplir le journal. Puis, demandez-leur qui s'est donné un score en matière de protection de la vie privée de 1, un score de 2 et ainsi de suite.

Maintenant, expliquez à la classe qu'à l'ère de l'électronique, notre société moderne compromet régulièrement la protection de la vie privée, chaque fois que nous :

- passons devant une caméra de sécurité
- fournissons des renseignements comme le nom, le numéro de téléphone et l'adresse courriel
- téléchargeons en aval ou en amont un fichier informatique
- entrons dans un site Web
- visitons un site qui recourt aux témoins (le savent-ils lorsqu'un site recourt aux témoins ?)
- allumons un téléphone cellulaire (envoyant ainsi un signal à la tour la plus proche, ce qui permet au réseau de déterminer notre position)
- envoyons un courriel, un message instantané ou un message texte (on dit qu'aux États-Unis, l'agence de sécurité nationale les surveille tous).

Demandez aux élèves de réévaluer leur score en matière de protection de la vie privée à la lumière de cette information.

Gestion de la protection de la vie privée

Expliquez aux élèves que bien qu'il faille se préoccuper de la protection de la vie privée hors ligne comme en ligne, la protection de la vie privée en ligne est un enjeu plus important pour deux raisons : il est plus difficile d'échapper à la surveillance et on a moins de chance de savoir quand on renonce à la protection de sa vie privée.

Demandez aux élèves s'ils sont nombreux à se soucier de protéger leur vie privée, que ce soit hors ligne ou en ligne. Dites-leur que les sondages démontrent que la plupart des jeunes (66 %) aimeraient en apprendre davantage sur la protection de la vie privée – bien que la plupart sont aussi prêts à fournir des renseignements personnels dans diverses situations en ligne. (Ces statistiques proviennent du sondage *Jeunes Canadiens dans un monde branché* qu'a mené le Réseau Éducation-Médias en 2005 – (<http://www.media-awareness.ca/francais/recherche/JCMB/index.cfm>.) Demandez aux élèves de nommer les raisons pour lesquelles les gens renoncent de leur plein gré à la protection de leur vie privée, bien qu'ils soutiennent être préoccupés à l'idée de la perdre. (Les élèves diront probablement qu'il est impossible de ne pas fournir de renseignements personnels en ligne, puisque plusieurs services essentiels – comptes courriel, services de messagerie instantanée et sites de réseautage social – l'exigent.)

Expliquez aux élèves que même s'il est presque impossible d'assurer entièrement la protection de la vie privée en ligne, il est possible de *gérer la protection de la vie privée*. Il s'agit d'être conscient des moments et des méthodes qui compromettent la protection vie privée et de savoir choisir les paramètres de confidentialité et minimiser les atteintes à la vie privée.

Distribuez le document *Conseils pratiques pour protéger la vie privée en ligne*. Lisez les conseils en classe et demandez aux élèves d'indiquer ceux qu'ils jugent les plus pratiques et les plus efficaces. (Il pourrait s'agir de deux catégories différentes. Par exemple, le chiffrement des courriels peut être jugé efficace, mais pas pratique pour les élèves qui maîtrisent moins la technologie.)

Réseautage social

(Nota : La section suivante de cette leçon porte sur le réseautage social, plus particulièrement sur le site de réseautage social Facebook. Même si certains de vos élèves n'utilisent pas encore les sites de réseautage social, plusieurs des préoccupations en matière de protection de la vie privée associées à ces sites se retrouvent dans d'autres environnements virtuels.)

L'une des activités en ligne les plus populaires – et l'une de celles qui présentent le plus grand risque d'atteinte à la vie privée – est le réseautage social sur des sites Web tels que *Facebook*. Partout dans le monde, des millions de personnes utilisent ces sites et affichent des profils personnels qui sont en lien avec les profils de leur cercle d'amis. Comme il s'agit de l'une des activités en ligne qui connaît la plus rapide croissance, en particulier auprès des jeunes, des préoccupations particulières relatives à la protection de la vie privée émergent.

Demandez aux élèves s'ils ont nommé des sites tels que *MySpace* ou *Facebook* dans leur *Journal « Ma vie privée »*. (Si vous avez déjà abordé le sujet, le moment est venu d'y revenir). Informez-vous du nombre d'élèves qui possèdent un profil sur *Facebook* ou qui sont actifs sur d'autres sites comme *MySpace* ou *Friendster*. (Il est probable que la plupart des élèves lèveront la main.) Demandez-leur ce qu'ils aiment de ce type d'environnement virtuel. (Ils diront probablement qu'il leur permet de rester en contact avec leurs amis, d'échanger des photos et de se faire de nouveaux amis.) Demandez-leur ensuite combien d'entre eux affichent leur date de naissance, leur numéro de téléphone ou leur adresse dans leur profil. (Ici encore, la plupart des mains seront probablement levées.)

Discutez avec les élèves des définitions de certains termes sur *Facebook* : profil, ami, réseau, poke, mur, actualités, notes. Voici le genre de définitions que vous obtiendrez :

- profil : une page sur *Facebook*
- ami : quelqu'un qui peut voir votre profil complet
- coucou (« poke ») : inviter quelqu'un à devenir ami
- mur : un champ dans le profil où les visiteurs peuvent laisser des messages
- actualités : mise à jour de vos activités en cours
- notes : vos réflexions et opinions, d'une façon similaire à un blogue

Posez les questions suivantes aux élèves qui possèdent un compte *Facebook* :

- Combien d'entre vous avez déjà reçu un « coucou » de quelqu'un que vous n'avez jamais rencontré en personne ?
- Combien d'entre vous avez accepté des amis que vous n'avez jamais rencontrés en personne ? (Demandez aux élèves, peu importe qu'ils soient actifs sur un site de réseautage social, comment ils procéderaient pour accepter ou refuser une demande pour devenir amis. Qu'est-ce qui influencerait leur décision ?)
- Combien d'entre vous savez contrôler qui voit – partiellement ou intégralement – votre profil ?
- Combien d'entre vous avez modifié les paramètres de confidentialité sur *Facebook* ?
- Si vous êtes actifs sur un site de réseautage social, quels renseignements choisissez-vous d'inclure à votre profil ?
- Ces renseignements sont-ils tous exacts ?
- Quels renseignements sont accessibles à tout le monde ?
- Lesquels sont accessibles uniquement à vos amis ?

« Qui peut me voir ? »

Distribuez le document *Qui peut me voir sur Facebook ?* Demandez aux élèves de dessiner trois cercles concentriques représentant trois types d'accès à leur profil : Amis uniquement, Amis et leurs amis, et Tout le monde. Dans les cercles, ils doivent identifier les personnes avec lesquelles ils sont en communication (ils peuvent indiquer leur vrai nom, leur nom virtuel ou le type de contact : ami, camarade de classe, membre de la famille, etc.).

Accordez aux élèves 5 à 10 minutes pour compléter l'exercice. Ouvrez ensuite une discussion avec la classe sur les catégories de personnes (sans donner de noms propres). Inscrivez-les au tableau ; vérifiez si certains ont indiqué les groupes suivants :

- parents
- enseignants
- employeurs potentiels
- publicitaires
- détaillants
- employés de *Facebook*
- le gouvernement
- des gouvernements étrangers
- des prédateurs Internet qui ciblent les adolescents

Expliquez-leur que n'importe quelle ou toutes ces personnes ont consulté des profils *Facebook* pour recueillir des renseignements au sujet des utilisateurs. Discutez avec eux de ce qui intéresse ces personnes.

- Les enseignants. (Ils pourraient vouloir se renseigner sur les élèves par souci personnel pour leur bien-être ou pour obtenir de l'information en vue de mesures disciplinaires.)
- Les employeurs. (Ils peuvent utiliser les renseignements personnels d'un profil pour évaluer le tempérament d'un candidat à un emploi.)
- Publicitaires et détaillants. (Ils se servent de *Facebook* pour recueillir des renseignements sur les consommateurs afin de mieux cibler les ventes.)

Demandez aux élèves s'il est difficile de créer un faux compte sur *Facebook*. (Ce n'est pas difficile du tout ; n'importe qui peut le faire.) Comment procéderait-on ? (Il suffit de posséder un compte courriel, même un compte anonyme.) Pourquoi quelqu'un créerait-il un faux compte *Facebook* ? (Pour se faire passer pour quelqu'un d'autre – une personne plus jeune ou plus vieille, ou même un individu en particulier.)

« Comment préserver la protection de la vie privée ? »

Distribuez le document *Se construire une identité en ligne de façon sécuritaire*. Demandez aux élèves de le lire avant de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que les paramètres de confidentialité contrôlent exactement ?
- Comment devriez-vous régler les paramètres de confidentialité ? Pourquoi ?
- Quels renseignements ne devriez-vous **pas** afficher sur un site de réseautage social ? Donnez au moins trois exemples.
- Qu'est-ce que vous devriez toujours prendre en considération avant d'afficher quelque chose ? Donnez au moins trois exemples.
- Comment décidez-vous de devenir l'ami de quelqu'un en ligne ? Nommez au moins deux choses que vous prendriez en considération.

Quand vous aurez discuté de ces questions en classe, dessinez un diagramme au tableau avec trois en-têtes :

- « Ce que personne ne devrait voir » (des renseignements à garder entièrement privés).
- « Ce que seuls les amis et/ou la famille devraient voir » (les renseignements qui ne devraient être accessibles qu'à la famille et aux amis dans le vrai monde).
- « Ce que tout le monde peut voir » (des renseignements qui peuvent être entièrement publics).

Demandez aux élèves à quelle catégorie appartient chacun des éléments du profil. Discutez avec eux de ce qui importe le plus : protéger la vie privée ou avoir une grande visibilité. Quels facteurs

influenceront sur cette décision ? Quels aspects de la protection de la vie privée sont les plus importants à leurs yeux ? Pourquoi ?

En fonction de ce qu'ils ont appris, discutez en classe de ce que devrait contenir un profil « idéal ». Quels éléments feront qu'un profil est personnel et intéressant sans renoncer dans une trop grande mesure à la protection de la vie privée ?

Évaluation

Demandez aux élèves de créer un dépliant ou une affiche qui explique comment créer un profil amusant sans compromettre la protection de la vie privée. Le dépliant ou l'affiche devrait identifier ce qu'ils jugent être le plus grand risque d'atteinte à la vie privée ainsi que ce qu'ils considèrent comme le moyen le plus efficace de contrôler ce risque. Il faut aussi inclure un court paragraphe expliquant les raisons de ces choix.

Prolongement

- Demandez aux élèves d'utiliser leur *Journal* « *Ma vie privée* » pour créer un autoportrait en ce qui a trait à la protection de leur vie privée. Posez-leur cette question : « Si quelqu'un rassemblait tous les renseignements personnels que vous communiquez au cours d'une semaine normale, que serait-il en mesure de découvrir à votre sujet ? »
- Les élèves peuvent adapter leur dépliant ou leur affiche pour une courte vidéo, sur le mode d'un message d'intérêt public. Ils doivent faire en sorte que leur message – comment utiliser les sites de réseautage social sans renoncer dans une trop grande mesure à la protection de la vie privée – soit compris en une ou deux minutes de vidéo.

(Pour des précisions à ce sujet, consultez la *Trousse à outils des élèves : la création d'un essai vidéo*. Pour inciter les jeunes à participer à ce projet, la commissaire à la protection de la vie privée du Canada tiendra le concours national de vidéo *Ma vie privée et moi* en décembre 2008. Les vidéos que les élèves réaliseront dans le cadre de la présente leçon seront éligibles au concours. Pour de plus amples informations, visitez le <http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/contest.html>.

Ressources additionnelles pour les enseignants et les élèves

En plus des informations et des ressources disponibles sur le site Web mavieprivée.meschoix.mavie, la *Banque d'activités pédagogiques* en ligne du Réseau Éducation-Médias est gratuite et contient plusieurs activités qui abordent la question de la gestion de la protection de la vie privée. Parmi celles-ci :

Protégez votre vie privée (6^e année à 3^e année du secondaire)

http://www.media-awareness.ca/francais/ressources/educatif/activities/secondaire_1-2/internet/protegez_vie_privée.cfm

What Students Need to Know about Freedom of Information and Protection of Privacy

(anglais seulement) (5^e année et 4^e année du secondaire)

http://www.media-awareness.ca/english/resources/educational/lessons/secondary/privacy/students_need_to_know.cfm

Qui sait vraiment ? Votre vie privée à l'ère de l'information (3^e à 5^e années du secondaire)

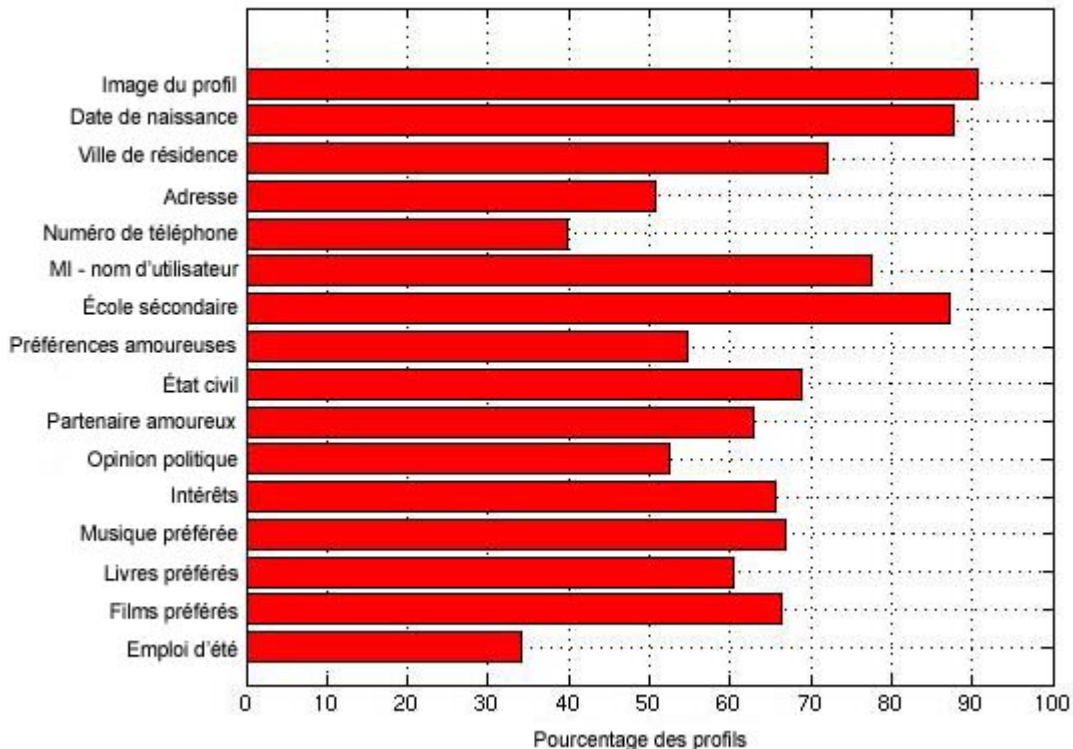
http://www.media-awareness.ca/francais/ressources/educatif/activities/secondaire_general/vie_privée/info.cfm

Protection de la vie privée sur *Facebook* : l'abécédaire des enseignants et des parents

Qu'est-ce que *Facebook* ?

L'un des sites de réseautage social les plus populaires, *Facebook* permet à tout le monde d'échanger de l'information sur sa vie avec ses amis et des personnes ayant des intérêts communs. Au départ, les élèves du secondaire et les étudiants universitaires étaient les seuls utilisateurs, mais aujourd'hui, le site est ouvert à tous. Malheureusement, cela fait en sorte que *Facebook* peut aussi servir à recueillir des renseignements sur ses utilisateurs – y compris des renseignements qui ne devraient probablement pas être connus à grande échelle.

Ce graphique, tiré d'un sondage effectué auprès d'étudiants de l'Université Carnegie Mellon, montre le pourcentage d'utilisateurs de *Facebook* qui rendent publics divers types de renseignements personnels.



(Source : Gross & Acquisti, 2005)

Le tableau révèle que près de la moitié des étudiants (40 %) communiquent publiquement leur numéro de téléphone et que plus de la moitié (51 %) font de même avec leur adresse. De toute évidence, ils ne se préoccupent pas trop des questions de sécurité.

À quel point devraient-ils s'en préoccuper ? Répondons à cette question par une autre : « Qui est susceptible de consulter ces données ? » Dans l'État de New York, la quantité de renseignements personnels accessibles sur *Facebook* a à ce point alerté l'Attorney General

Andrew Cuomo qu'il a exigé que le site affiche des mises en garde plus sérieuses à l'intention des utilisateurs, craignant que des prédateurs sexuels utilisent le site pour trouver des victimes.

Les profils *Facebook* peuvent engendrer des situations embarrassantes qui persisteront des années durant. Des photos affichées pendant le secondaire peuvent revenir hanter les utilisateurs : aujourd'hui, les services d'admission des collèges consultent régulièrement *Facebook* à la recherche de preuves d'inconduite comme les beuveries ou le chahut, et d'importants employeurs recourent également au site pour présélectionner les candidats. (En 2007, un article du *Ottawa Citizen* rapportait qu'un tiers des employeurs interrogés indiquaient avoir rejeté des postulants en raison de ce qu'ils avaient appris sur eux grâce à Internet.)

Options et stratégies

Comment les enseignants et les parents peuvent-ils faire de *Facebook* une expérience sécuritaire pour les jeunes ?

- **Sensibiliser les jeunes aux risques**

Les jeunes doivent comprendre qu'afficher leurs renseignements personnels comporte des risques puisque des gens qu'ils ne connaissent pas pourraient les voir. Malgré les dispositifs de sécurité qu'offre *Facebook*, toutes les données personnelles demeurent accessibles à tous les utilisateurs identifiés comme des amis. Nous avons appris à la génération précédente à ne pas parler aux étrangers ; les enfants d'aujourd'hui doivent savoir que seules les personnes qu'ils connaissent déjà devraient devenir leurs amis en ligne. Et puisque ce qu'ils affichent aujourd'hui risque d'avoir une incidence sur leur vie plus tard, ils doivent aussi apprendre à « penser avant de cliquer ».

- **Sensibiliser les enfants aux dispositifs de sécurité**

Facebook propose certains paramètres de sécurité et de confidentialité qui font en sorte que l'environnement est relativement sûr, mais les études démontrent que peu d'utilisateurs les connaissent et qu'ils sont encore moins nombreux à les utiliser. Les paramètres du profil permettent aux utilisateurs de contrôler la quantité de renseignements accessibles à leurs amis et à d'autres membres de *Facebook*. En règle générale, il vaut mieux que les jeunes ajustent les paramètres de confidentialité à « seulement mes amis » – ainsi, seuls les membres d'un groupe présélectionné auront accès au profil de l'utilisateur.

- **Éduquer les parents**

La meilleure façon pour les parents de connaître la quantité de données personnelles de leurs enfants accessible sur *Facebook* est d'aller voir d'eux-mêmes. Quiconque possède un compte courriel peut se joindre gratuitement à *Facebook* ; une fois qu'ils se joignent ils peuvent vérifier la quantité d'information qui s'y trouve. Ils peuvent aussi demander à leurs enfants le nombre de personnes qui figurent dans leur liste d'amis et qu'ils connaissent dans le vrai monde.

Sources citées

« *Experts: Young People Need To Be Aware of Consequences.* » NBC4. 20 juin 2006.

« *Facebook Agrees to More Safeguards.* » Anne Barnard. *New York Times*. 17 octobre 2007.

« *The Perils of Facebook.* » Ann Cavoukian. *Ottawa Citizen*. 3 novembre 2007.

« *Student Awareness of the Privacy Implications When Using Facebook.* » Tabreez Govani et Harriet Pashley. <http://lorrie.cranor.org/courses/fa05/tubzhlp.pdf>

« *The Facebook and Privacy on Social Networking Sites.* » Ralph Gross et Alessandro Acquisti. <http://privacy.cs.cmu.edu/courses/dp1/refs/Facebook/Facebook.pdf>

Conseils pratiques pour protéger la vie privée en ligne

Il existe plusieurs façons de protéger les renseignements personnels en ligne.

- Faites attention : réfléchissez bien aux sites et aux personnes avec lesquelles vous échangez des renseignements personnels comme le nom, l'âge, l'adresse, le courriel, le numéro de téléphone et le numéro d'assurance sociale.
- Si vous faites un achat sur un site Web, fournissez uniquement l'information nécessaire à la transaction.
- Informez-vous des raisons pour lesquelles une entreprise souhaite obtenir vos renseignements personnels. Avisez-la clairement que vous refusez que vos renseignements soient échangés ou vendus à un tiers.
- Si on vous demande sur un site de fournir des renseignements personnels, puis de cliquer sur « J'accepte », n'acceptez pas systématiquement. Prenez le temps de lire attentivement le contrat d'utilisation, car une fois que les spécialistes du marketing détiennent vos données, vous n'avez plus aucun contrôle sur leur collecte, leur conservation et leur utilisation.
- Lorsque vous faites des achats en ligne, assurez-vous que la page Web dans laquelle vous fournissez des renseignements personnels et financiers est sécurisée (vérifiez si l'adresse URL commence par « https » et si l'icône représentant un cadenas fermé apparaît au coin de votre écran).
- Trouvez et lisez les politiques de confidentialité et les modalités d'utilisation des sites Web que vous utilisez. Elles donnent des précisions sur la collecte et l'utilisation de renseignements personnels que le site effectue ainsi que sur l'entité qui est propriétaire du contenu que les utilisateurs affichent. (Attention : ce n'est pas toujours l'utilisateur!)
- Ne faites jamais affaire avec une entreprise en ligne qui n'affiche pas une politique de confidentialité claire sur son site.
- Assurez-vous de désactiver les options de partage de fichiers et de partage d'imprimante de votre ordinateur.
- Utilisez toujours un logiciel de détection de virus et assurez-vous qu'il est à jour.
- Après avoir navigué sur Internet, videz votre mémoire cache.
- Ouvrez un compte distinct pour vos courriels personnels ; chiffrez vos messages courriel ; utilisez un réexpéditeur anonyme.
- Ajustez les paramètres de votre ordinateur de façon à ce qu'il rejette les témoins indésirables et non nécessaires.

Se construire une identité en ligne de façon sécuritaire

1. Sur les sites de réseautage social, qu'est-ce que les paramètres de confidentialité contrôlent exactement ?

2. Comment devriez-vous régler vos paramètres de confidentialité ? Pourquoi ?

3. Quels renseignements ne devriez-vous **pas** afficher sur un site de réseautage social ?
Donnez au moins trois exemples.
 - a)

 - b)

 - c)

4. Qu'est-ce que vous devriez prendre en considération avant d'afficher de l'information sur un site de réseautage social ? Donnez au moins trois exemples.
 - a)

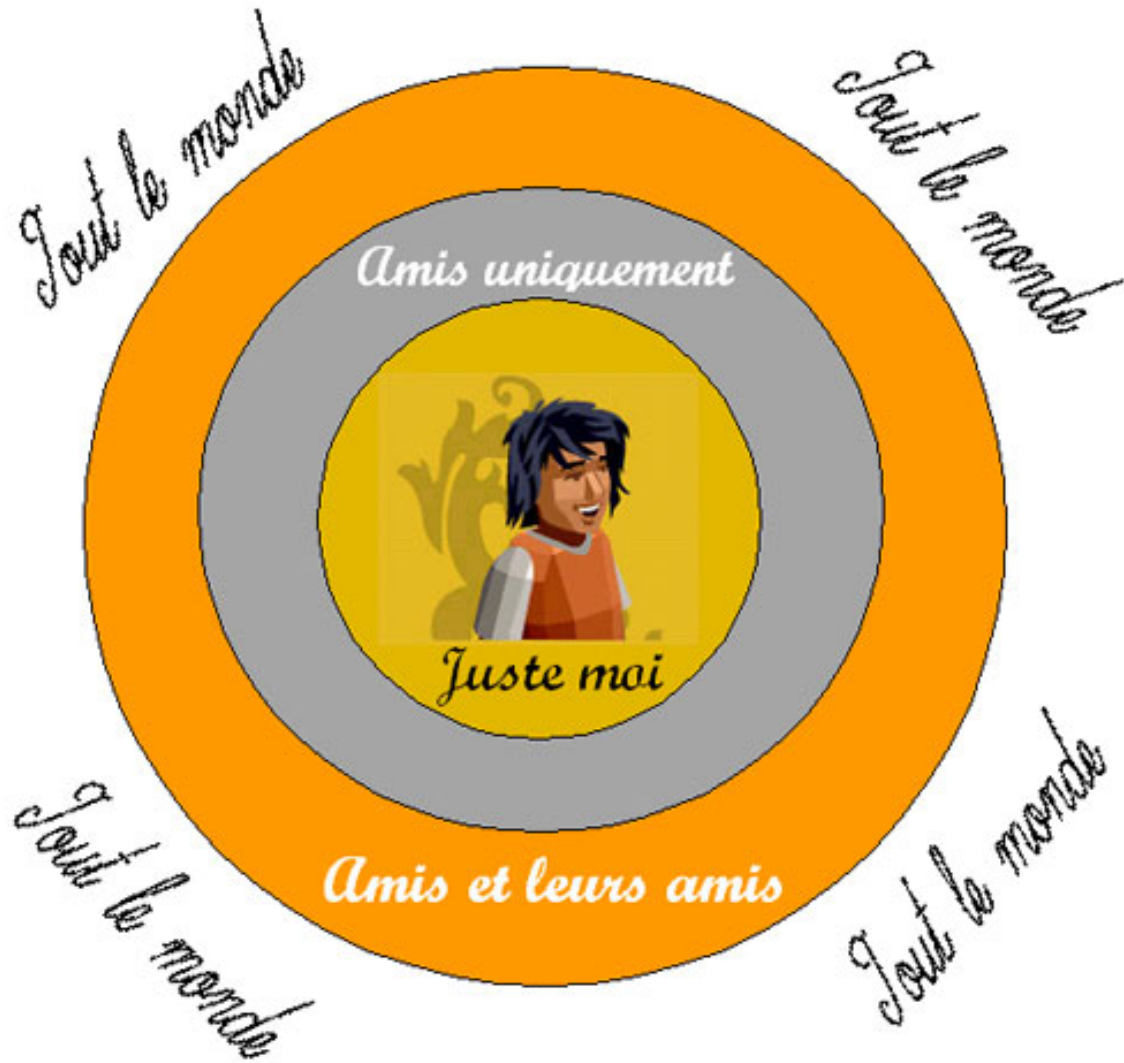
 - b)

 - c)

5. Comment pouvez-vous décider de devenir l'ami de quelqu'un sur *Facebook* ? Nommez au moins deux choses que vous prendriez en considération.
 - a)

 - b)

QUI PEUT ME VOIR SUR FACEBOOK ?



Trousse à outils des élèves : la création d'un essai vidéo

Dans un essai vidéo, tout comme dans un essai écrit, on explore un sujet en adoptant un point de vue à caractère persuasif. Vous pouvez choisir le style qui vous plaît, qu'il soit simple ou complexe : avec ou sans montage, avec musique ou voix hors champ ou encore, aucune des deux. Vous pouvez filmer avec un téléphone cellulaire, une caméra vidéo, une caméra Web ou tout autre dispositif d'enregistrement vidéo.

La préproduction

Commencez par un plan

D'abord, posez-vous quelques questions fondamentales au sujet de votre projet :

- Quel message cherchez-vous à véhiculer ?
- Quels éléments visuels ou techniques – comme le son ou les angles de prise de vue – contribueront à transmettre votre message ?
- Quels autres éléments pourraient avoir un impact sur votre message ? Il y a plusieurs choses à prendre en considération, comme le lieu de tournage, les gens et les accessoires. S'ils occupent une place importante dans votre concept, il serait préférable que vos idées soient planifiées en fonction d'eux.

Élaborez un scénario

Quand vous aurez élaboré votre message en détail et trouvé la façon de le transmettre à l'auditoire, il sera temps de coucher vos idées sur papier. Votre scénario devrait donner des précisions quant à l'assemblage de l'image et de la bande sonore (dialogue, son, musique).

Créez un scénarimage (scénario dessiné)

L'étape suivant l'élaboration du scénario est le scénarimage (*storyboard*). (Ne vous préoccupez pas de l'esthétique de vos dessins! Plusieurs cinéastes de talent créent des dessins très simples.) Le scénarimage est important à plusieurs égards :

- Il permet de cristalliser les images mentales que vous souhaitez reproduire sur pellicule. Le processus de création d'un scénarimage vous oblige à réfléchir à chaque séquence, plan, angle de prise de vue et mouvement de caméra. (Pour plus de détails, consultez la rubrique « Plans de caméra » de la section *Production* du présent document.)
- C'est un excellent outil de communication ; il vous permet de montrer à d'autres (comme vos collaborateurs) la façon dont vous souhaitez que l'histoire se déroule. Les mots portent parfois à confusion et vos auditeurs risquent de ne pas comprendre clairement vos intentions ; les dessins sont beaucoup plus éloquents.
- Il simplifie l'ordre de tournage du projet en vous permettant de noter les plans suffisamment similaires pour être filmés selon la même position de la caméra.

Faites votre découpage technique

Le découpage technique est l'ordre dans lequel vous prévoyez filmer votre essai. Faites le découpage de vos plans non pas dans l'ordre chronologique, mais selon le lieu de tournage, et rassemblez ceux qui ont un décor semblable. Par exemple, si, d'après votre scénarimage

(*storyboard*), les plans 4, 9 et 15 sont tous des gros plans de personnes assises au même endroit, il serait avantageux de les filmer l'un après l'autre.

Prévoyez vos besoins techniques

Faites la liste de ce qu'il vous faudra pour les effets sonores, les accessoires, les costumes et l'équipement. Assurez-vous que toutes vos piles sont complètement chargées. Gardez à portée de main de l'équipement supplémentaire : piles, rallonges électriques, blocs multiprise, ruban isolant et ruban-cache ainsi que des cassettes vidéo, si c'est le support que vous utilisez.

Réviser le guide d'utilisation de votre caméra. Avant le premier jour de tournage, assurez-vous de bien connaître les fonctions dont vous aurez besoin et pratiquez-vous à utiliser la caméra. Conservez le guide d'utilisation avec vous en cas de besoin. Habituez-vous aussi à toute particularité mécanique de la caméra. À titre d'exemple, certaines caméras rembobinent légèrement dès que vous arrêtez d'enregistrer – vous perdez ainsi quelques images.

Choisissez le(s) lieu(x) de tournage

Que vous décidiez de filmer dans un espace public ou privé, il vous faudra prendre en considération les enjeux techniques et/ou les autorisations.

- Assurez-vous d'obtenir l'autorisation de filmer dans les lieux choisis. Si c'est à votre école, par exemple, vous devrez obtenir l'autorisation d'un(e) enseignant(e) ou de la direction de l'école. S'il s'agit d'une entreprise ou d'une résidence privée, il vous faudra la permission du propriétaire. S'il s'agit d'un parc ou d'un espace public, vous pourriez avoir besoin d'un permis de la ville. Si tel est le cas, votre enseignant(e) pourra vous aider.
- Si vous filmez à l'intérieur, vérifiez à l'avance la quantité, l'emplacement et l'accessibilité des prises de courant. Assurez-vous d'avoir suffisamment de courant pour tout votre équipement.
- Évaluez l'éclairage et les sons ambiants du lieu. Y a-t-il des éléments qui risquent d'altérer le son – comme une fontaine, la circulation automobile, le bourdonnement d'un ventilateur de plafond ou un chantier de construction ? Devrez-vous installer des lampes supplémentaires pour bien éclairer la(les) scène(s) ?
- Si vous prévoyez filmer à l'extérieur, portez une attention particulière aux prévisions météorologiques. Le temps vous obligera peut-être à modifier votre calendrier de tournage.
- Si vous travaillez avec une équipe de tournage, avisez-la à l'avance du moment et du lieu où vous filmerez. Assurez-vous que chaque membre de l'équipe connaît bien ses fonctions.
- Ayez avec vous en tout temps vos notes de production. Elles vous éviteront de faire fausse route.

Respectez les spectateurs et les droits d'auteur

La ou les scène(s) que vous filmez ne devraient comprendre aucun conflit physique, violence ou armes. Si vous prévoyez filmer une scène plus intense comprenant disputes, détresse émotionnelle ou blessures et ce, dans un espace public, prenez des précautions additionnelles. Il vous faudra possiblement afficher un avis public, aviser les autorités municipales, obtenir un permis particulier ou même être accompagné de professionnels. Si vous prévoyez un tel scénario, demandez l'aide de votre enseignant(e).

Les personnes que vous filmez devraient porter des vêtements sans logo ni marque de commerce, puisque ceux-ci sont protégés par le droit d'auteur.

La production

Plans de caméra

Tous les films, peu importe leur durée, sont composés de milliers de plans que le réalisateur doit planifier soigneusement. Voici une introduction sommaire des types de plans en relation à divers aspects de la caméra.

Distance de la caméra. Selon la distance entre la caméra et le sujet filmé, les trois types de plans principaux sont le gros plan, le plan moyen et le plan général.

- Le **gros plan** montre une seule partie du sujet, généralement de façon détaillée : le visage d'une personne, une plaque d'immatriculation, un doigt sur une sonnette de porte.
- Le **plan moyen** montre grosso modo la moitié du sujet : un personnage coupé à la ceinture ou la partie arrière d'une voiture.
- Le **plan général** montre le sujet entier : une personne des pieds à la tête ou une voiture entière.

Parmi les autres types de plans, notons le « plan d'ambiance », utilisé au début d'une scène pour donner aux spectateurs une idée du contexte. Par exemple, un plan général de la façade d'une école ou d'un hôtel de ville situe l'action de l'histoire en ces lieux.

Pendant une conversation ou une scène où plus d'une personne est présente, on recourt au « plan de coupe » pour montrer les effets des gestes d'une personne sur un autre ou d'autres personnages.

Angle de prise de vue. L'angle de tournage que le réalisateur a choisi donne à l'auditoire des indices subtils sur la scène.

- Pour le plan « en plongée », la caméra est placée plus haut que le niveau des yeux et filme le sujet d'en haut. Selon le degré de l'angle, la plongée fait paraître le sujet petit, insignifiant, faible ou démuni.
- Le plan « à angle normal » donne un contexte neutre, factuel.
- Pour le plan « en contre-plongée », la caméra est placée plus bas que le sujet à filmer. Cet angle confère au sujet une impression d'importance, de puissance ou de domination.
- Pour le plan « en contre-champ », la caméra est placée de manière à ce qu'on ait l'impression qu'il s'agit de l'œil du sujet. Plutôt que de montrer le sujet, la caméra montre ce que voit le sujet.

Mouvements de caméra. Une caméra n'agit pas en observateur fixe. Elle peut se déplacer vers l'action ou s'en éloigner. Le mouvement de gauche à droite d'une caméra s'appelle un « travelling latéral ». Les mouvements de la caméra vers l'avant ou l'arrière s'appellent « travelling avant » et « travelling arrière ».

On appelle « panoramique horizontal » le mouvement d'une caméra qui reste en place, mais pivote vers la gauche ou la droite, et « panoramique vertical » lorsqu'elle pivote vers le haut ou le bas. En changeant la focale du zoom, on obtient un effet de rapprochement ou d'éloignement du sujet filmé.

Tous les mouvements de caméra sont utiles, mais il faut éviter d'en abuser – ce qui détournerait l'attention de l'auditoire et réduirait l'effet voulu. Il faut toujours prévoir et pratiquer les mouvements de caméra à l'avance pour qu'ils se fassent en douceur et en harmonie avec l'action.

Lorsque vous utilisez votre caméra

Si vous n'avez pas l'habitude d'utiliser une caméra vidéo, il vaut la peine de garder en tête les indications suivantes :

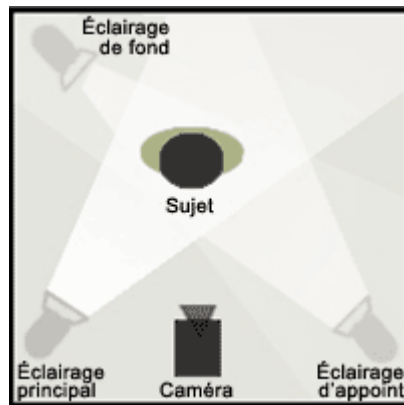
- Quand vous vous préparez à filmer, il vaut mieux fixer les rallonges et les câbles électriques avec du ruban adhésif. On évite ainsi que les gens trébuchent et se blessent ou qu'ils débranchent et endommagent l'équipement.
- Vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de poussière ou de cheveux sur l'objectif. Lorsque vous arrêtez d'enregistrer, même un court moment, mettez le protège-objectif en place.
- Chaque fois que vous changez de lieu de tournage, effectuez un « équilibrage de blancs » : faites un zoom sur une feuille de papier blanc et utilisez le dispositif d'équilibrage automatique de blancs de la caméra. Vous vous assurez ainsi que la caméra reproduira les couleurs correctement. Chaque lieu possède une lumière et des teintes particulières et l'équilibrage vous permettra de compenser.
- Utilisez un trépied pour obtenir des plans stables et d'aspect professionnel ; ainsi, il sera plus facile de raccorder les images au montage. (Toutefois, si votre histoire fait appel à un style réaliste, à l'instar d'une vidéo maison, d'un documentaire ou d'un drame policier, vous pourriez opter pour la caméra à l'épaule qui donne une image légèrement tremblante.) Pratiquez tous les mouvements de caméra avant de filmer. Pendant l'enregistrement, ne vous arrêtez pas avant d'avoir terminé tous les mouvements.
- Réglez la mise au point manuellement. Si les systèmes de mise au point automatique assurent une image claire, du mouvement près de l'objectif ou un changement d'éclairage risquent de nuire à la mise au point. Pour éviter ce type de problème, utilisez la mise au point automatique pour faire un zoom sur le sujet ; puis, quand votre mise au point sera adéquate, passez à la mise au point manuelle et faites un zoom arrière pour retrouver le cadrage original.
- Si votre sujet marche d'un côté à l'autre du cadre de l'image ou s'il sort du cadre, attendez qu'il soit sorti complètement du cadre avant d'arrêter l'enregistrement.
- Consignez chaque plan filmé, y compris des renseignements comme le numéro et la durée du plan, ainsi que vos impressions sur la qualité de la prise. Ainsi, vous gagnerez du temps au montage.
- Pour chaque plan, filmez une version plus longue que ce que vous jugez nécessaire. Vous pourrez réduire la durée d'un plan en postproduction, mais non l'allonger.

- Filmez des plans additionnels à titre de « parenthèses ». Ils sont utiles au montage lorsqu'il faut insérer des images entre deux séquences qui ne se raccordent pas aisément. Il peut s'agir d'un gros plan d'une personne, d'un accessoire ou même d'un mouvement de main. Enregistrez aussi des « plans d'ambiance » – l'extérieur d'un édifice, par exemple – pour que l'auditoire puisse identifier facilement le contexte.

L'éclairage

Votre projet aura un aspect professionnel si vous apprenez à utiliser correctement l'éclairage. Voici quelques conseils pour créer un bon éclairage :

- En ce qui a trait à la lumière naturelle, fiez-vous à l'écran vidéo de votre caméra plutôt qu'à vos yeux. Contrairement à l'objectif d'une caméra, l'œil humain s'ajuste automatiquement à l'intensité lumineuse. C'est pourquoi une journée ensoleillée paraît claire et vive à vos yeux, mais surexposée et délavée sur pellicule. Si vous filmez à l'extérieur au soleil, il est préférable de le faire lorsque le soleil n'est pas directement au-dessus de vous.
- À l'intérieur, évitez de filmer les fenêtres ; la lumière vive de l'extérieur viendra cacher votre sujet. Ne placez jamais le sujet entre une fenêtre et la caméra. Si vous filmez le jour, vous devrez peut-être couvrir les fenêtres et allumer des lampes.
- La lumière dominante employée pour éclairer le sujet s'appelle « éclairage principal ». C'est généralement l'éclairage le plus intense sur le plateau et il doit faire un angle de 45 degrés avec le sujet ainsi qu'avec la caméra.
- L'« éclairage d'appoint » est un éclairage secondaire employé pour éliminer les ombres que produit la lumière principale. C'est pourquoi il devrait se situer du côté de la caméra opposé à la lumière principale.
- L'« éclairage de fond » est une lumière dirigée vers l'arrière du sujet pour que ce dernier se détache du fond.



Le son

Le son est extrêmement important, puisque l'auditoire se montre souvent plus indulgent envers une image de mauvaise qualité qu'un son de mauvaise qualité. Pour obtenir le meilleur son possible, suivez les conseils suivants :

- Si le sujet se trouve trop près du micro, le son sera trop fort ou semblera déformé ou cassé. Si vous utilisez une enregistreuse indépendante et que ces problèmes surviennent, alors le son est trop fort.
- Si le sujet se trouve trop loin du micro, la bande audio sera trop faible et se perdra dans les bruits de fond. Le son sera inutilisable au montage.
- Enregistrez des bruits de fond sur les lieux de tournage ; ils pourraient s'avérer utiles pour combler des vides sonores à l'étape du montage.

La postproduction

Le montage

Le montage est un processus complexe qui consiste à transformer le matériel brut en un produit travaillé et fini. Par chance, les nouvelles technologies, comme les logiciels spécialisés de montage, font en sorte que le processus est relativement simple. Les outils informatiques que vous utilisez déterminent certains de vos choix, mais voici quelques conseils généraux sur le montage :

- Accordez-vous beaucoup de temps. Vous avez travaillé fort pour mener à bien votre projet jusqu'ici et vous ne souhaitez pas précipiter la dernière étape.
- Assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace disque pour tous les fichiers de votre projet : les images initiales, les fichiers additionnels comme le son ou la musique, et votre version finale. La production vidéo consomme beaucoup d'espace et peut facilement surcharger le système. Si vous disposez d'espace disque limité, montez le projet une section après l'autre, en utilisant uniquement les images nécessaires pour la section.
- Ne compliquez pas outre mesure l'histoire et résistez à la tentation d'inclure un plan uniquement parce que vous le trouvez intéressant ou parce qu'il a été difficile à tourner. Dirigez votre attention sur l'histoire. Rappelez-vous que le produit final ne doit durer que de 60 à 120 secondes, alors ne consacrez pas trop de temps à des transitions tape-à-l'œil ou à des effets spéciaux.
- Si le montage s'avère ardu, expérimentez un peu. Parfois, il suffit de changer l'ordre des séquences pour améliorer ou clarifier l'histoire.
- Quand vient le temps d'ajouter les bruits de fond, n'en faites pas trop. Les effets sonores doivent rehausser la scène sans détourner l'attention de l'auditoire. (Assurez-vous que le volume ne soit pas trop haut, par exemple.) Si vous souhaitez ajouter de la musique de fond, il vous faudra peut-être la composer vous-même ou avec des amis pour éviter de payer des droits d'auteur. À défaut d'être compositeur, utilisez des pièces sans droits d'auteur.

Storyboards pour la production : _____

Page _____

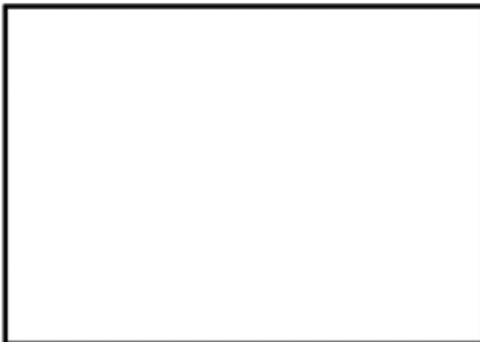


Prise de vue : _____

Description :

Son :

Notes :



Prise de vue : _____

Description :

Son :

Notes :



Prise de vue : _____

Description :

Son :

Notes :



Prise de vue : _____

Description :

Son :

Notes :